

Note de synthèse *des budgets primitifs 2018*

PARTIE 1 : Le cadre général du budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2018 a été voté le 22 mars 2018 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 22 février 2018.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville, le règlement des fluides (eau, électricité, gaz), assurances, subventions aux associations ; de l'autre, la section d'investissement qui a pour vocation de financer, les travaux récurrents et projets municipaux augmentant le patrimoine communal.

PARTIE 2 : Budget principal de la commune

Ce budget d'un montant global de 50 455 281 € s'équilibre tant en section de fonctionnement que d'investissement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	35 406 954 €	35 406 954 €
SECTION INVESTISSEMENT	15 048 327 €	15 048 327 €
TOTAL	50 455 281 €	50 455 281 €

I) La section de fonctionnement

1 / Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal (les charges de personnel s'élèvent à 15 686 605 €), l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer et s'élèvent à 35 406 954 €.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2018 représentent 35 406 954 €.

La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.

Au total, en 6 ans, de compte administratif à compte administratif 2012/2017, la DGF perçue par Tournefeuille a subi une baisse cumulée d'un montant de 2,8 millions d'euros (2011 : 5 609 000 € en 2017 : 2 768 000 €). A cette perte vient s'ajouter une nouvelle contribution (le FPIC : fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) à laquelle doit participer Tournefeuille pour un montant de 200 000 €. Cette perte de dotations de l'Etat cumulée à la contribution FPIC est venue diminuer de 3 millions d'euros nos ressources de fonctionnement.

2 / Détails du fonctionnement

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
REEL	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00 €	10 650 239,90 €	10 650 239,90 €	Fluides, assurances, contrats de maintenances,...
	012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00 €	15 686 605,00 €	15 686 605,00 €	Éléments de contexte national : Revalorisation du point d'indice Accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR), Organisation des élections, Campagne de recensement de la population Éléments propre à la ville : Evolutions « mécaniques » de ses charges de personnel, liées aux avancements et progressions de carrières.
	014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00 €	238 000,00 €	238 000,00 €	Pénalité SRU (Logements Sociaux) Fonds de Péréquation Communal (FPIC)
	022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	Crédits pouvant être mobilisés pour faire face à des dépenses accidentelles et d'éventuelles pertes de recette

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES (suite)

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	2 826 504,17 €	2 826 504,17 €	Subvention de fonctionnement au CCAS, Contribution au Syndicat départemental d'électricité, Salaires des Elus, Contribution à la Piscine de la Ramée, Subventions aux associations,...
	66 - CHARGES FINANCIERES	0,00 €	464 963,67 €	464 963,67 €	Interêts de la dette
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	Annulation titres impayés
REEL	Somme :	0,00 €	31 691 312,74 €	31 691 312,74 €	

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
ORDRE	023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	2 998 971,26 €	2 998 971,26 €	Partie de l'autofinancement
	042 - OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	716 669,52 €	716 669,52 €	Charges d'amortissement
ORDRE	Somme :	0,00 €	3 715 640,78 €	3 715 640,78 €	

	Somme :	0,00 €	35 406 953,52 €	35 406 953,52 €	Total Dépenses de Fonctionnement
--	----------------	---------------	------------------------	------------------------	---

RECETTES

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
REEL	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €	2 583 004,27 €	2 583 004,27 €	
	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	Remboursement sur salaires indûment versés
	70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00 €	4 047 527,58 €	4 047 527,58 €	Redevance marché, restauration, école musique, cimetière
	73 - IMPOTS ET TAXES	0,00 €	21 596 317,00 €	21 596 317,00 €	En fonction des bases prévisionnelles de 2017, le produit attendu des impôts locaux serait de 12 546 484 €
	74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €	6 158 428,98 €	6 158 428,98 €	La DGF s'élève à 2 772 821 €. La dotation forfaitaire est de 2 511 791 €, la dotation de solidarité urbaine de 0 € et la dotation nationale de péréquation est de 261 030 €.
	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	441 750,00 €	441 750,00 €	Location des salles, loyers (loyer de la poste, commissariat) et divers produits.
	76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	10 050,00 €	10 050,00 €	Fonds de soutien aux collectivités territoriales ayant souscrit des contrats de prêt ou des contrats financiers structurés à risque.
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	133 747,48 €	133 747,48 €	Dégrèvement d'impôts, indemnités reçues suite à des sinistres
REEL	Somme :	0,00 €	34 980 825,31 €	34 980 825,31 €	

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
ORDRE	042 - OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	426 128,21 €	426 128,21 €	Travaux en régie pour 280 000 €
ORDRE	Somme :	0,00 €	426 128,21 €	426 128,21 €	

	Somme :	0,00 €	35 406 953,52 €	35 406 953,52 €	Total Recettes de Fonctionnement
--	----------------	---------------	------------------------	------------------------	---

3 / La fiscalité

Le Conseil municipal doit fixer les taux d'imposition (de la part communale) qui seront appliqués aux bases déterminées par les services de la direction des finances publiques. Le produit attendu constitue la recette fiscale directe de la collectivité.

Il revient donc à l'assemblée délibérante de voter, pour l'exercice 2018, le taux des 3 taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation (TH), la taxe sur le foncier bâti (TFB) et la taxe sur le foncier non bâti. (TFNB)

Vu l'état 1259 TH-TF de notification des taux d'imposition de 2018 de la taxe d'habitation et des taxes foncières communiqués par les services fiscaux.

Considérant les bases 2018 aux montants suivants :

	Base Effectives 2017	Base Prévisionnelles	Variation
Taxe d'Habitation	47 933 924	49 361 000	+2,98%
Taxe Foncière	31 404 605	32 154 000	+2,39%
Taxe Foncière non-bati	44 948	5 400	-87,99%

Le produit attendu des impôts locaux serait de 12 546 484 €.

Il a été proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018.

Le Conseil municipal a décidé le 22 mars 2018 de voter, pour l'année 2018, les taux suivants :

Taux 2017	Taux 2018	Variation
+10.02%	+10.02%	+0%
+23.48%	+23.48%	+0%
+111.79%	+111.79%	+0%

II) La section d'investissement

1 / Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Les principaux investissements pour 2018 .

Dans le cadre des orientations stratégiques 2017/2020, l'objectif est d'affirmer le maintien d'une intervention sur l'ensemble des compétences communales en portant l'effort à la fois sur des investissements nouveaux et sur de la rénovation lourde de bâtiments anciens :

. **Sport** : Création d'un terrain synthétique au terrain de football
Réhabilitation du boulodrome

. **Education** : Extension école élémentaire du Petit Train
Equipements au niveau de la restauration municipale
Sécurisation des groupes scolaires

. **Environnement** : Acquisition de terrains pour extension de la coulée verte du Touch
Travaux Agenda 21

. **Solidarité** : Extension des locaux du Centre communal d'action sociale
Rénovation de l'espace jeunesse Rue de l'Ariège
Travaux d'accessibilité aux équipements publics

2 / Détails de l'investissement

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
REEL	001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	4 326 783,94 €	4 326 783,94 €	Deficit Reporté
	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	1 908 601,51 €	1 908 601,51 €	Remboursement du capital de la dette
	204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	138 932,47 €	177 429,49 €	316 361,96 €	Subventions logement aidé dans le cadre de la loi SRU
	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 686,40 €	110 725,00 €	135 411,40 €	
	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	780 249,31 €	4 485 202,41 €	5 265 451,72 €	
	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	163 388,73 €	460 200,00 €	623 588,73 €	
	26 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	Participation financières au capital de structures
REEL	Somme :	1 108 256,91 €	11 468 942,35 €	12 577 199,26 €	

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
ORDRE	040 - OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	426 128,21 €	426 128,21 €	Dont travaux en régie
	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	2 045 000,00 €	2 045 000,00 €	pour régler des avances sur marché et ligne revolving
ORDRE	Somme :	0,00 €	2 471 128,21 €	2 471 128,21 €	

	Somme :	1 108 256,91 €	13 940 070,56 €	15 048 327,47 €	Recettes d'invest
--	----------------	-----------------------	------------------------	------------------------	--------------------------

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
REEL	024 - PRODUITS DES CESSIONS	200 000,00 €	226 000,00 €	426 000,00 €	Ventes de biens immobiliers
	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	4 087 873,35 €	4 087 873,35 €	FCTVA (980 000 €) + Affectation du résultat
	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 127 167,50 €	396 645,84 €	1 523 813,34 €	subventions promises par l'Etat, la Région, le Département,...
	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000 000,00 €	2 250 000,00 €	3 250 000,00 €	2,2 M€ à emprunter pour 2018
	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Remboursement de la dette récupérable de la Métropole
REEL	Somme :	2 327 167,50 €	6 960 519,19 €	9 287 686,69 €	

Type d'Opérations	Chapitre Comptable	Restes à Réaliser N-1	Propo. 2018	BP TOTAL 2018	Commentaires
ORDRE	021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	2 998 971,26 €	2 998 971,26 €	Autofinancement qui vient compenser le déficit reporté
	040 - OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	716 669,52 €	716 669,52 €	Amortissements
	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	2 045 000,00 €	2 045 000,00 €	Avances sur Marché + Opération sur Emprunts Revolving
ORDRE	Somme :	0,00 €	5 760 640,78 €	5 760 640,78 €	

	Somme :	2 327 167,50 €	12 721 159,97 €	15 048 327,47 €	Dep d'invest
--	----------------	-----------------------	------------------------	------------------------	---------------------

PARTIE 3 : Les Budgets Annexes

1/ ZAC de Quefets

Ce budget d'un montant global de 951 839.54 € s'équilibre tant en section de fonctionnement que d'investissement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	563 000,00 €	563 000,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	388 839,54 €	388 839,54 €
TOTAL	951 839,54 €	951 839,54 €

2/ ZAC de Ferro Lebres

Ce budget d'un montant global de 392 434.28€ s'équilibre tant en section de fonctionnement que d'investissement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	223 289,52 €	223 289,52 €
SECTION INVESTISSEMENT	169 144,76 €	169 144,76 €
TOTAL	392 434,28 €	392 434,28 €

PARTIE 4 : Les Ratios

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes de la strate (*)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 161 €	1 236 €
2	Produit des impositions directes/population	461 €	628 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 281 €	1 421 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	232 €	253 €
5	Encours de la dette/population	610 €	1 109 €
6	DGF/population	88 €	213 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	49,50%	60,50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,04%	94,50%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	18,13%	17,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	44,84%	78,00%

(*) Source : Observatoire des Finances Locales 2017